



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Toulouse, le 8 avril 2021

Lancement de la marque « canal du Midi »

La préservation et la valorisation du canal du Midi, inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996, sont une priorité de l'État, propriétaire de l'ouvrage, et de son opérateur Voies navigables de France, gestionnaire de l'ouvrage.

Le canal du Midi contribue à l'attractivité des territoires, c'est pourquoi une gouvernance partenariale a été mise en place :

- installation en juin 2016 d'un « comité de Bien » rassemblant les acteurs institutionnels et les représentants des socio-professionnels ;
- création en novembre 2018 d'une « Entente pour le canal du Midi » qui rassemble, outre l'État et Voies navigables de France, le conseil régional d'Occitanie et les quatre conseils départementaux concernés (Aude, Haute-Garonne, Hérault et Tarn). Par cette Entente, les collectivités rappellent aussi leur attachement à la préservation et à la valorisation du canal.

Dans le cadre d'une démarche initiée par le comité de Bien lors d'ateliers conduits en 2019, et financée par les membres de l'Entente, **la création d'une marque institutionnelle pour le canal du Midi** est devenue une nécessité pour mieux faire connaître et valoriser les actions menées tout au long du linéaire dans les territoires traversés.

Le 9 octobre 2020, le comité de Bien a pu prendre connaissance de la démarche exploratoire menée préalablement à la création de la marque, et a confirmé son intérêt. Un sondage réalisé en octobre 2020 auprès des socio-professionnels a montré que **81 % de ceux-ci estiment que la notoriété et l'image du canal sont un élément indispensable ou un atout pour leur activité.**

L'État et Voies navigables de France ont alors poursuivi la démarche en concertation avec les membres de l'Entente pour le canal du Midi, travail qui a permis de déboucher sur une plateforme de marque et un dispositif de lancement de celle-ci.

Le lancement de la marque est prévu pour l'été 2021, afin de faire profiter les territoires et les professionnels de la dynamique créée par la marque, dans le contexte d'une situation culturelle et touristique difficile.

Un évènement institutionnel de lancement ainsi que 3 escales culturelles et festives sont prévus sur tout le linéaire du canal et de ses rigoles d'alimentation :

- aux cales de Radoub de Toulouse, le 8 juillet matin, sera dévoilé le logo de la marque devant les institutionnels et les membres du comité de Bien « canal du Midi »
- une première Escale le 23 juillet au bassin de Saint Ferréol, sur le thème : « Le canal, un ouvrage scientifique, technique, et patrimonial »
- une deuxième Escale le 7 août à Villesèquelande, sur le thème : « Le canal, histoire, paysages et territoires »

Contacts presse

Marie LATREILLE DE FOZIERES | Delphine AMILHAU | Jennifer RIEU
05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 | 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71 | 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

   @prefetoccitanie
www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués

- une troisième Escale le 20 août à Marseillan (site des Onglous) sur le thème : « Nature authentique et préservée du canal »

Des précisions sur le déroulé des escales seront données dans les semaines à venir. Les escales se veulent populaires et attachées au territoire : elles seront gratuites pour permettre la participation du plus grand nombre, dans le respect des contraintes sanitaires.

« Le canal du Midi appartient au patrimoine de l'Humanité, c'est un monument national fruit d'une histoire commune qu'il convient de mieux faire connaître. C'est à la fois un site architectural, patrimonial, scientifique et technique unique, issue de la volonté de Louis XIV d'aménager le territoire.

Nous célébrons le 340e anniversaire de la mort de son concepteur, Pierre-Paul Riquet, de sa première mise en navigation, mais aussi des 25 ans de son inscription par l'UNESCO. Cette histoire nous oblige et tous les partenaires concernés (acteurs institutionnels, associations, socio-professionnels), réunis au sein du Comité de Bien, ont élaboré le plan de gestion, que je viens d'approuver. C'est notre feuille de route et notre ambition partagée de valorisation du canal aux plans historique, environnemental, paysager, touristique et économique. », a déclaré Étienne Guyot.

Contacts presse

Marie LATREILLE DE FOZIERES | Delphine AMILHAU | Jennifer RIEU
05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 | 05 34 45 38 31 | 07 85 02 55 71 | 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31
communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie
www.haute-garonne.gouv.fr/communiqués